

Direction Technique et Numérique
Sous-Direction Qualité et Expertise
Service Technologies Matériaux et Procédés

SERMA MICROELECTRONICS
34 avenue Joliot Curie
ZI de Perigny
17185 PERIGNY
A l'attention de Mr LEVEQUE Maxence

Affaire suivie par : Thierry BATAULT
Tél : +33(0)561281510
E-mail : thierry.batault@cnes.fr

Toulouse, le 29/01/2024
N/Réf : DTN/QE/MP-2024.0001051

Objet : Certification spatiale

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer qu'à la suite de l'audit technique réalisé par le CNES les 20 et 21 décembre 2023 et après clôture des actions, nous prononçons la certification spatiale de votre site pour la fabrication de colonnes et le colonnage de boîtiers CLGA dans les limites de votre PID référencé PID 11 Issue I.

A ce titre, nous vous adressons le certificat d'Agrément de Savoir-Faire concernant le domaine technologique identifié conformément aux règles de l'instruction RNC-CNES-Q-ST-104 :

- ASF CNES n° 22-05 : Fabrication de colonnes et colonnage de boîtiers CLGA.

Sa validité est fixée à 2 ans, jusqu'en Janvier 2026.

Souhaitant que ces éléments répondent à votre attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Chef du service
Technologies, Matériaux Procédés



Thierry BATAULT

Copie(s) : C. Burlier-Bon, W. Aklamavo

Certificat CNES

INSTRUCTION RNC-CNES-Q-ST-70-104



Le Centre National d'Etudes Spatiales atteste que la Société
SERMA MICROELECTRONICS site de Perigny
a été certifiée pour la réalisation de
Fabrication de colonnes et Colonnage de boîtiers CLGA

Procédés de base
Brasage par refusion

Suivant le PID référence
PID 11 Issue I

ASF n° 22-05

Date d'agrément : Janvier 2024
Validité du certificat : Janvier 2026

Le Responsable Technique,

Th. BATTAULT

**Le Sous-Directeur
Qualité et Expertise,**

A. MALLET